

Conseil de développement du pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

Compte rendu du Groupe de travail « les déchets ménagers » Le 10 juin 2009 – Machecoul : Maison de Pays

Présents : M. Didier Billon, adj. à St-Philbert, Mme Colette Charier, conseillère municipale à St Philbert, M. Hugo Collin, stagiaire CD, M. Jean Hermouet, M. Robert Johanno, M. Richard Guillemain, M. Jean-Marie Legeay, M. Thierry Naulleau, Mme Ghislaine Fougeray, M. Fabrice Havard, M. Gildas Houssais, l'Atelier du Retz Emploi, M. Frank laegi, membre CD, M. Ghislain Leplat, membre CD, M. Olivier Narioo, Directeur CPIE. M. Pierre Douville, membre CD, Denis Leduc, adjoint à Corcoué.

Excusés : M. Yann Fétiqueau, adj. Pont St Martin, Mme Marie Guibert, Com Com de Machecoul, M. Patrice Guihal, adj. St Même, M. Jean-Marie Legeay, hab Corcoué, M. Alain Raynaudon, CG 44.

Participait également : Mme Anne Charlot, animatrice du Conseil de Développement.

Denis LEDUC résume la dernière réunion et demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu : il n'y en a pas. Le sujet du jour, qui est la discussion sur un projet de Ressourcerie sur le Pays, peut donc commencer. Gildas HOUSSAIS présente la réalisation qui fonctionne sur Cœur de Retz et répond aux questions du groupe, questions organisées par une grille en 5 points élaborée depuis la réunion précédente :

Aspects économiques : Les bilans 2007 et 2008 font ressortir quelques points : les charges principales sont les charges de personnel et de loyer (locaux de stockage : 300 €/mois et de vente ; 1435 €/mois). L'étude d'un projet d'atelier-relais qui aurait pu être construit par la communauté de communes a montré que le coût du local (4000€/mois) rendait l'opération irréalisable. La comcom verse 118€ par Tonne recyclée, prélevée sur son territoire. Les 6 autres comcoms (soit 50% du tonnage) ne versent rien. Des démarches seront entreprises pour tenter d'y remédier. En effet, on peut considérer que les produits recyclés sont retirés au tout-venant. L'Etat/CNASEA (insertion) et le CG44 (RMI) versent également des aides. La vente couvre environ 50% des frais de fonctionnement. Lorsqu'un local est vidé d'objets peu recyclables, une facturation peut être faite au demandeur.

Le rapport entre le tonnage récolté et le nombre d'heures n'est pas clairement établi.

Il faut 6 mois de formation au départ pour un nouveau salarié (notamment pour une bonne connaissance du prix des objets : vaisselle, bibelots...)

Un chargé de développement financé par le dispositif emploi-tremplin sera prochainement embauché. Une 2^{ème} boutique va ouvrir au Pellerin

L'équilibre budgétaire est anticipé sur 6 ans (budget prévisionnel). D'autres aides peuvent être envisagées, notamment pour des investissements (Fonds européens, Fondations...), mais les investissements sont minimes : essentiellement un transpalette-peseur

Goulots d'étranglement : c'est surtout la surface insuffisante de locaux, qui oblige à la manipulation répétée des objets. Un nouveau local de vente moins grand mais moins cher (550€/mois) va remplacer le précédent. Il faudra y ajouter le local du Pellerin (500€/mois). Plus on peut présenter d'objets, plus on augmente la vente.

Au regard du budget présenté, il est souligné la part importante de l'aide publique apportée par le biais des dispositifs d'insertion. Il serait important d'envisager d'augmenter les autres ressources, voir de trouver de nouvelles ressources mais également d'optimiser les dépenses. Les variables identifiées : augmenter les ventes, une participation de toutes les collectivités par tonnage collecté, créer des services payants (exemple pour le ramassage chez le particulier qui n'a pas de « difficulté de mobilité »...), trouver de nouveaux marchés en cohérence avec l'activité (ex : gardiennage des déchetteries, formation des gardiens des déchetteries...), optimiser le temps de travail des salariés en évitant des manipulations peu rentables, ... Il est notifié la part également importante des dépenses dues aux charges locatives.

Les bénévoles apportent une aide estimée sur l'année à un temps plein. Leur rôle est indispensable pour assurer un certain équilibre, mais ne doit pas être développé au-delà, au détriment d'emplois rémunérés.

Aspects environnementaux :

10% de la collecte va en déchetterie car non recyclable

Les DEEE ne sont collectés que s'ils fonctionnent, car il n'y a pas d'atelier-réparation. Une partie d'entre eux est orientée vers ENVIE 44

Les produits gros consommateurs d'énergie (halogènes, convecteurs...), ne répondant pas à la charte des Ressourceries, ne sont pas revendus dans la boutique.

Certains matériaux (bois...) sont collectés et recyclés.

Le kilométrage par Tonne récupérée n'est pas connu. On dispose de chiffres dans certaines études ailleurs.

Dans les vide-maisons, s'agit-il toujours d'un tonnage qui irait en déchetterie s'il n'était pas collecté ? Il semble que oui pour une partie, car les gens n'ont pas toujours de solution dans l'urgence. En tous cas, le gisement semble énorme.

Faut-il collecter tous les publics ou se limiter à ceux qui n'ont pas de moyen de transport ? Il faut inciter les fournisseurs à transporter eux-mêmes.

Pour faire une bonne récupération en déchetterie, il faudrait que le gardien appartienne à la structure et donc que la ressourcerie obtienne le marché... Il pourrait y avoir aussi un espace sur la déchetterie pour stocker les objets à récupérer (exemple dans le Poitou-Charente). La valorisation des « déchets » est bien acceptée s'il s'agit d'une filière avec réinsertion, moins bien s'il s'agit de grosses sociétés qui y voient une source de profit supplémentaire. C'est la collectivité compétente qui peut décider de son mode de gestion : régie ou marché public. Il peut y avoir un marché pour certaines fonctions et une régie pour d'autres.

Aspects sociaux :

La structure occupe actuellement 3 postes en insertion (ce qui implique une rotation tous les 2 ans, dont 6 mois de formation) + un responsable. Il y a parfois des « sorties négatives » en fin d'insertion. Un minimum de 3 personnes et un maxi de 8 à 9 semblent raisonnables. Les échanges de professionnels (technicien de réemploi) sont possibles entre structures équivalentes. La plus ancienne ressourcerie (30 ans) a des emplois pérennes.

La ressourcerie est un service rendu aux fournisseurs et aux clients. Parfois, certains clients sont envoyés par des services sociaux pour des objets de 1^{ère} nécessité. La clientèle est moins réticente aujourd'hui qu'hier à venir dans les ressourceries (ex : Emmaüs). Des démarches de com et d'éducation à l'environnement sur ce thème sont sans doute à promouvoir. Mais le bouche-à-oreille fonctionne bien aussi : 9000 visiteurs/an actuellement à Ste Pazanne, avec une bonne fidélisation et une gamme d'âge de 30 à 70 ans. Parfois, c'est seulement la convivialité qui est recherchée

La participation au recyclage est une demande sociale qui augmente : les gens apprécient de redonner vie à des produits abandonnés, et de voir leurs propres objets retrouver une nouvelle vie.

Partenariats :

Lors du démarrage, tous les acteurs associatifs du territoire ont été contactés, et des partenariats ont été conservés avec certains.

Certains produits sont traités en partenariat : cartons, radiographies médicales, textiles... Retz agir (meubles à restaurer), Retz activités (costumes de théâtre)...

Des idées de transformation artistique sont possibles, mais comment valoriser ?

Il est souligné que les partenariats avec les déchetteries locales ne sont pas encore construits.

Gouvernance :

Ce genre de projet demande un gros investissement personnel, un intérêt marqué pour la récupération, l'appui d'un réseau de collègues, d'amis... C'est une aventure pas forcément reproductible sous cette forme. Des organisations sous forme de SCOP, SCIC... sont possibles aussi. La petite activité privée locale, avec plus de souplesse d'adaptation, semble préférable aux grosses sociétés.

Les personnes recrutées (réinsertion) ont des profils différents. Les locaux ne permettent pas actuellement l'accueil de personnel féminin faute de vestiaire adapté.

Les administrateurs bénévoles sont des personnes motivées dans la récupération.

Il est souhaitable de créer la ressourcerie à proximité du « gisement » : un rayon de 30km semble adapté, pour une densité de population comme la nôtre.

Conclusions :

Chaque thème (économie, environnement...) est sous l'influence de plusieurs variables ou indicateurs :

Economie : recettes (ventes, indemnités/nombre de T) et dépenses (location des locaux, personnel)

Environnement : déplacements, éthique...

Social : insertion ou non, mixité du public...

Partenariats : filières, rôle social (croisement avec ci-dessus), aspects financiers...

Gouvernance : histoires personnelle et collective, statut juridique...

Le rôle du Conseil de développement est de voir ce qui est envisageable, d'identifier les différentes orientations possibles en fonction des ambitions initiales.

Lors d'une 2^{ème} étape, on peut envisager de visiter 2/3 réalisations. Le choix se ferait à la prochaine réunion, le **mercredi 16 septembre à 20h00 à la Maison de Pays**